

Montréal, le 22 avril 2021

M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay et M<sup>e</sup> Joelle Cardinal  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande d'adoption des modifications au Glossaire des termes et  
des acronymes relatifs aux normes de fiabilité  
Dossier de la Régie : R-4148-2021**

---

Maîtres,

Le 19 mars 2021, Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Coordonnateur), a déposé une demande auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) visant l'adoption des modifications au Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité (les Modifications au Glossaire).

Veuillez trouver ci-joint la demande de renseignements (DDR) no 1 que la Régie transmet au Coordonnateur dans le cadre du dossier mentionné en objet.

La Régie note aussi la présence de certaines incohérences dans le texte des Modifications au Glossaire. Elle transmet donc au Coordonnateur le texte des Modifications au Glossaire où les incohérences sont identifiées en jaune.

La Régie s'attend également à ce que le Coordonnateur procède à une revue globale des Modifications au Glossaire afin d'y indiquer adéquatement la source des différentes modifications, tant dans la version française qu'anglaise.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à la DDR no 1 ainsi que le texte révisé des Modifications au Glossaire **au plus tard le 13 mai 2021 à 12 h.**

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml  
p. j